Nations Unies A/HRC/55/NGO/183

Assemblée générale

Distr. générale
1 mars 2024

Français seulement

Conseil des droits de l'homme
Cinquante-cinquième session
26 février–5 avril 2024
Point 2 de l'ordre du jour
Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

Exposé écrit* présenté par Il Cenacolo, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[29 janvier 2024]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.

Merci de recycler

Les atteintes graves contre le journalisme populaire comme moyen de muselage des populations opprimées

Le développement des nouvelles technologies de l'information et son caractère transfrontalier ont constitué une lueur d'espoir pour les populations sous l'emprise de régimes totalitaires ou de groupes armés, dont le maintien au pouvoir est assuré grâce à une politique répressive éradicatrice par le feu et par le sang de toutes formes d'opposition, en défiance des principes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ainsi que des pactes et des conventions et traités Internationaux en la matière.

Au cœur de cette politique oppressive se trouve une stratégie propagandiste permettant aux régimes oppresseurs de monopoliser, manipuler et censurer l'information dans une tentative de façonner une opinion publique sur mesure, ou l'accès à l'information ne peut se faire qu'à travers les canaux officiels des régimes en place, sur fond de multiplication de textes juridiques iniques incriminant toute tentative des franges conscientes notamment parmi les jeunes de mettre à profit les nouvelles technologies de l'information et le foisonnement des réseaux sociaux pour échapper à la censure et présenter une information indépendante reflétant la réalité vécue dans tous les domaines, notamment politiques, économiques et des libertés, consacrant le droit inaliénable des populations à l'accès à l'information.

Parmi les exemples les plus illustratifs de la répression des blogueurs et des journalistes indépendants demeure la campagne menée par les dirigeants du Frente Polisario contre les jeunes sahraouis dans les camps des réfugiés sahraouis de Tindouf sur le territoire algérien, où les chefs de ce mouvement ont mis au point des statuts interdisant tout organe de presse à part ceux édités par le secrétariat de l'organisation politique, et prohibant, également, la création de partis politiques, syndicats ou ONG à part les organisations de masse relevant du directoire du Frente Polisario rappelant les régimes totalitaires du bloc de l'est ayant sévit pendant la guerre froide.

Dans ce cadre, les tentatives de certains jeunes blogueurs aux camps de réfugiés de Tindouf de faire éclater la réalité sur les violations graves commises par des dirigeants du Frente Polisario et l'armée algérienne contre les réfugiés sahraouis ont été violemment réprimées, puisque plusieurs parmi eux ont été enlevés, sauvagement torturés pendant des mois dans des centres de détention secrets sur le territoire algérien avant d'être expulsés définitivement de ces camps. Notre organisation a pu recenser pour la seule année 2023, les cas de 21 jeunes sahraouis arrêtés et torturés par les le Frente Polisario pour avoir publié sur les réseaux sociaux des informations jugées par les dirigeants du Frente Polisario comme attentatoires à l'ordre dans ces camps. En raison de la politique systématique de représailles menées par les dirigeants de ce groupe et l'armée algérienne, ces jeunes sont contraints de signer des engagements de ne plus publier des informations mettant en cause la propagande du Frente Polisario ou tout article critiquant la gestion des camps par ces dirigeants pour pouvoir être libérés.

Seuls les blogueurs ayant réussi à s'installer à l'étranger notamment en Europe ont pu poursuivre leur activisme pour dévoiler les violations graves dont ils ont fait l'objet et la réalité des atteintes aux droits de l'homme dans les camps de réfugiés de Tindouf, notamment ceux des blogueurs, à l'image du jeune sahraoui S.B qui a été arrêté le 7 Mars 2023, pour avoir documenté dans un enregistrement vidéo l'intervention de soldats algériens qui ont ouvert le feu sur des civils sahraouis au moment où ces derniers tentaient d'obtenir de l'eau dans un puits près du camp Dakhla. Ce blogueur a été enlevé de nuit de l'intérieur de sa tente familiale audit camp et a été emmené vers centre de détention inconnu où il a été sauvagement torturé pendant 5 jours avant d'être libéré après avoir signé sous la torture un document reconnaissant avoir commis des crimes fictifs n'ayant aucun lien avec l'objet de son arrestation.

Parmi les blogueurs ayant réussi à fuite les camps de réfugiés de Tindouf après leur libération figurent les ex-détenus suivants:

El Fadel Breika, blogueur

Au mois de juin 2019, El Fadel Breika, l'un des membres fondateurs de la coordination El Khalil Ahmed, qui œuvre pour le respect des droits de l'homme aux camps de réfugiés de Tindouf et plus particulièrement le dévoilement du sort du cadre de cette organisation, Ahmed Khalil Braih (disparu depuis 2009, après avoir été arrêté par les services de sécurité algériens à Alger), a été enlevé a l'hôpital des chirurgies de Rabouni dans les camps de réfugiés de Tindouf par les services de sécurité du Frente Polisario, sur instigation des dirigeants du Frente Polisario et des responsables du secteur militaire algérien de Tindouf, après avoir publié son témoignage, en tant qu'ex-élément du Frente Polisario, du viol répétitif et l'assassinat de la jeune mineure de 12 ans S. E. H. O. S. A. K., ayant été enlevée du Sahara occidental en compagnie de son père E. H. O. S. A. K., pour être emmenée aux camps de réfugiés de Tindouf, ou elle a été violée par l'un des tortionnaires notoires de cette prison et ex-"ministre de l'équipement" avant de l'assassiner cette mineure d'âge est tombée enceinte avant d'enterrer son corps en plein désert pour aller par la suite tuer son père, qui a été enterré en cachette dans un trou près du siège du secrétariat général du Frente Polisario à Rabouni.

Dès son enlèvement, El Fadel Breika a été conduit les yeux bandés et les mains ligotées vers le tristement célèbre centre de détention secrète d'Errachid, puis à celui de Dhaibiya ou il a été détenu arbitrairement pendant près de 04 mois, au cours desquels il a subi les pires formes de torture, de négligence médicale et d'autres mauvais traitements de la part de la sécurité militaire du Frente Polisario, sous la supervision d'enquêteurs algériens. et ce, pour après avoir participé aux protestations organisées devant le bureau du HCR a cette localité

L'affaire du blogueur El Fadel Breika, qui avait observé alors à son lieu de détention, une grève de la faim de 30 jours pour attirer l'attention sur son cas et interpeller la communauté internationale non seulement sur sa situation, mais aussi sur la situation générale prévalant a Tindouf, a fait l'objet, la même année, d'un communique de HRW, appelant le Frente Polisario a le libérer, pour manque de preuves, tout en soulignant que l'Algérie ne doit pas déléguer au Frente Polisario, la mission de protection des droits de l'homme sur son propre territoire et de rester indifférente face aux violations commises par cette organisation.

Saisi spécifiquement de son cas, le groupe de travail des nations unies sur la détention arbitraire a rendu au mois de mai 2020, un avis déboutant l'Algérie en précisant que "la responsabilité de l'Algérie est engagée tant Qu'El Fadel Breika était a Tindouf, sur le territoire algérien et donc sous la compétence territoriale de l'Algérie".

Mahmoud Zedan

Ex-journaliste de la "tv-rasd",

Cet ex-journaliste à la télévision sahraouie et coordinateur du "forum de la jeunesse sahraouie pour une solution/fjss", aux camps de réfugiés de Tindouf, revendiquant l'implication des jeunes dans la recherche d'une solution pragmatique au conflit du Sahara occidental, pour garantir le retour des sahraouis à leur terre, a été enlevé, le 19.06.2019, au camp Aousserd dans le sillage de la campagne de répression menée par le Frente Polisario au sein des jeunes blogueurs dans les camps de réfugiés de Tindouf, et a été détenu et torturé au centre de détention d'errachid puis à celui de "Dhaibia", par la sécurité militaire du Frente Polisario sous la supervision d'enquêteurs algériens, et ce, en raison de ses publications critiquant les violations graves des droits de l'homme dans les camps, le caractère purement propagandiste des médias de cette organisation et leur indifférence totale vis-à-vis de l'exploitation par le leadership du Frente Polisario de la situation misérable des réfugiés sahraouis.

L'arrestation de ce journaliste indépendant , qui avait déjà subi le même sort, le 27.01.2018, à la ville de Tindouf, sous prétexte de "vol d'une quantité de farine de l'intérieur d'une boulangerie", a suscité la réaction de plusieurs ONG internationales, dont HRW qui a publié, au mois de juillet 2019, un communiqué, exhortant le Frente Polisario à libérer ce journaliste. son cas a été, également, mentionné dans le rapport du SG/ONU (s/2020/938 du 23.09.2020, paragraphe relatif aux libertés d'association d'expression et de rassemblements).

Après sa libération Mahmoud Zedan a poursuivi son activisme journalistique aux camps de réfugiés de Tindouf, en dénonçant les pratiques des dirigeants du Frente Polisario, notamment le détournement des aides humanitaires internationales, le trafic de drogue, la frustration des jeunes des camps de réfugiés de Tindouf et le phénomène de leur radicalisation et leur adhésion a des groupes terroristes, ce qui lui a valu sa convocation au siège du prétendu "service de renseignement du Polisario", ou il a été soumis, le 09.08.2020, à un second interrogatoire musclé par le chef des services de sécurité du Frente Polisario de l'époque, lequel l'a menacé de représailles contre les membres de sa famille au cas où il poursuivrait ses écrits hostiles au Frente Polisario, suite à quoi ce dernier a été contraint de fuir les camps de réfugiés de Tindouf pour s'exiler en France ou il bénéficiait du statut de réfugié.